

Projet éolien de Griselles

Les zooms ABO Wind

Octobre 2023

Le dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien de Griselles est en cours d'instruction par les services de l'Etat. Il fera l'objet d'une enquête publique dans les prochains mois. ABO Wind souhaite que les riverains du futur parc éolien puissent disposer de tous les éléments nécessaires à la compréhension des enjeux et spécificités de ce projet. Notre volonté est d'informer de manière complète et factuelle sur un ensemble de thèmes ayant trait au développement d'un projet éolien, et aux divers enjeux soulevés à l'échelle du territoire. C'est l'objet de ce premier zoom, que vous pourrez retrouver sur la page internet du projet :

www.abo-wind.com/fr



- > Zone d'information > Nos projets
- > Centre Val de Loire
- > Projet éolien de Griselles

Des questions ?

Contactez la responsable du projet. Ses coordonnées se trouvent au verso.

Zoom 1 : L'éolien et la transition énergétique

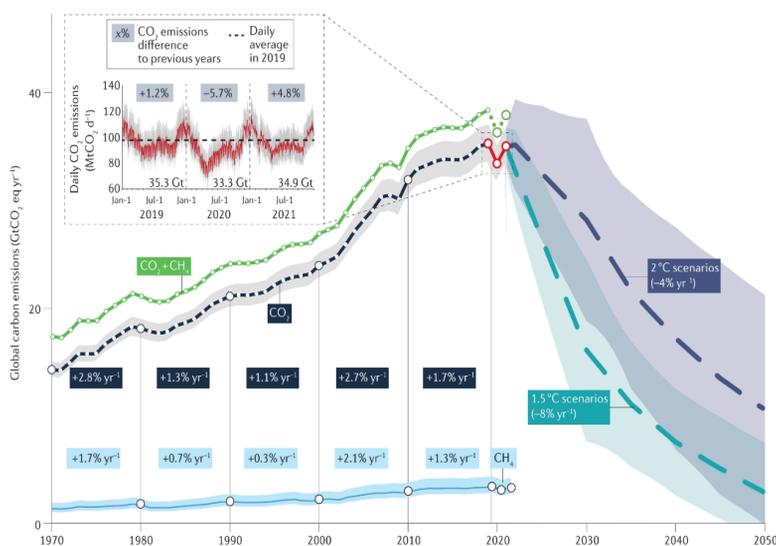
Pourquoi une transition énergétique ?

A l'échelle globale

Le changement climatique est une problématique globale dont les conséquences sont alarmantes. Ce phénomène est largement attribué aux émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère du fait des activités humaines, et en particulier de notre consommation en énergies fossiles.

Le graphique ci-contre montre l'évolution de ces émissions depuis 1970 et les efforts de réduction de celles-ci afin d'atteindre l'objectif de l'accord de Paris pour le Climat : limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié en mars 2023 un rapport détaillant l'éventail des solutions pour inverser la tendance dans les trois ans à venir. Le déploiement des énergies renouvelables, dont l'éolien, en fait partie.



Graphique : Tendances mondiales des émissions de CO₂ et de CH₄ (Source : <https://www.nature.com/articles/s43017-022-00285-w>)

A l'échelle nationale

Pour répondre à cet enjeu climatique, notre gouvernement a inscrit l'objectif de neutralité carbone en 2050 dans sa législation. Cet objectif se traduit par :

- La loi Energie Climat : diviser au moins par 6 nos émissions de GES en 2050 par rapport aux niveaux de 1990
- La stratégie Nationale Bas-Carbone : baisser de 12 % nos émissions de GES pour la période 2024-2028

Les deux grands leviers de la décarbonation de l'énergie en France sont de réduire notre consommation d'énergie et de diversifier notre mix énergétique. Ce dernier est composé comme suit (source : RTE, Bilan électrique 2022) :



279 TWh
63%
Nucléaire



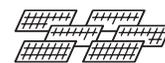
49,6 TWh
11%
Hydraulique



49,2 TWh
11%
Thermique fossile



38,1 TWh
9%
Éolien



18,6 TWh
4%
Solaire



10,6 TWh
2%
Bioénergies

L'année 2022 a été marquée par une faible disponibilité du parc nucléaire (nombreux arrêts pour contrôles et réparation) et des contraintes sur la production hydraulique (sécheresse). La baisse de production associée n'a été qu'en partie compensée par l'augmentation de la production renouvelable, rendant nécessaire un recours plus important à la production à partir de gaz (centrales thermiques), de charbon et aux importations. Cela a entraîné une augmentation des émissions carbonées liées à la production d'électricité ainsi qu'une augmentation des prix de l'énergie et de notre dépendance aux autres pays. Les français ont dû aussi réduire leur consommation d'énergie.

A l'échelle de la région Centre-Val deLoire

D'après le gestionnaire du réseau de transport (RTE), la région Centre-Val de Loire fait état d'une production d'électricité à travers :

- Bioénergies - 89 MW soit 1 % de la production de la région
- Hydraulique - 92 MW soit 1 % de la production de la région
- Thermique - 230 MW soit 2% de la production de la région
- Solaire - 782 MW soit 5% de la production de la région
- Eolien - 1598 MW soit 11% de la production de la région
- Nucléaire - 11 630 MW soit 81 % de la production de la région

(Source RTE- Chiffres au 1er décembre 2022)

Ce constat nous encourage à poursuivre et accélérer le développement des énergies renouvelables pour avoir un mix énergétique plus homogène. Permettant ainsi de remplacer à terme la production d'électricité à partir d'énergies fossiles. Elles contribuent à la fois à la décarbonation structurelle du mix et à la sécurité d'approvisionnement. La loi d'accélération des énergies renouvelables, votée en février 2023, doit permettre d'augmenter le rythme d'installation des énergies renouvelables et leur raccordement.

Quel mix énergétique en France dans 30 ans ?

Le 25 octobre 2021, RTE a dévoilé son rapport « Futurs énergétiques 2050 » qui étudie 6 grands scénarii permettant d'atteindre la neutralité tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement de notre pays. Selon ce rapport, les énergies renouvelables devront couvrir au minimum 50% de notre consommation d'électricité en 2050, quel que soit le scénario envisagé. Aujourd'hui, elles en couvrent env. 25% (source : app.electricitymaps.com).

Les objectifs nationaux de la transition énergétique seront atteints grâce à des projets de territoire ambitieux, tels que le projet éolien de Griselles (17,1MW de puissance installée, environ 38 GWh d'énergie produite par an, soit la consommation électrique d'environ 32 000 personnes, hors chauffage et eau chaude).

Plus d'info ?

Consultez le résumé exécutif du rapport «Futurs énergétiques 2050» en scannant le QR code suivant :
(rte-futursenergetiques2050.com)



Le vrai du faux !

« Il paraît que l'énergie éolienne n'est pas fiable car elle est intermittente. »

FAUX

75 à 95 %

L'énergie éolienne est variable, elle n'est pas intermittente



Les éoliennes sur le territoire français tournent et produisent de l'électricité en moyenne 75% à 95% du temps



L'énergie éolienne est prévisible

Les technologies, notamment météo, permettent de prévoir la production éolienne 3 jours à l'avance



Une technologie de plus en plus efficace

L'évolution des technologies permet de produire de l'énergie éolienne avec des vents modérés à faibles.

Source et plus d'info : www.info-eolien.fr/leolien-est-une-energie-renouvelable-intermittente/

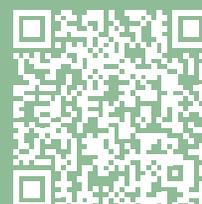


Parc éolien ABO Wind - Saint-Nicolas-des-Biefs (03)

Le saviez-vous ?

La France est le seul pays d'Europe à ne pas avoir atteint ses objectifs de développement des énergies renouvelables en 2020.

(Source : Eurostat)



Contact

Emilie Ferre- Cailliot
Responsable de projets
Tel. : 07 87 05 76 14

Agence d'Orléans
6 bis Avenue Jean Zay
45000 Orléans

Cristina ROBIN
cristina.robin@abo-wind.fr
Tel. : 05 34 31 13 43

 www.abo-wind.com/fr

 ABO Wind

Tournés vers le futur

ABO
WIND